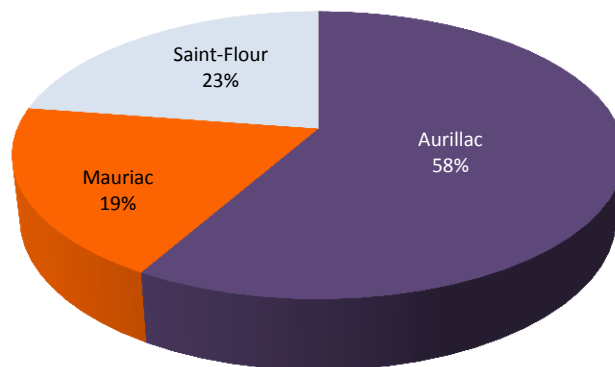


Les associations déclarées par arrondissements

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée et créer une association sans la déclarer. La déclaration officielle lui donne la personnalité morale et la capacité juridique. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

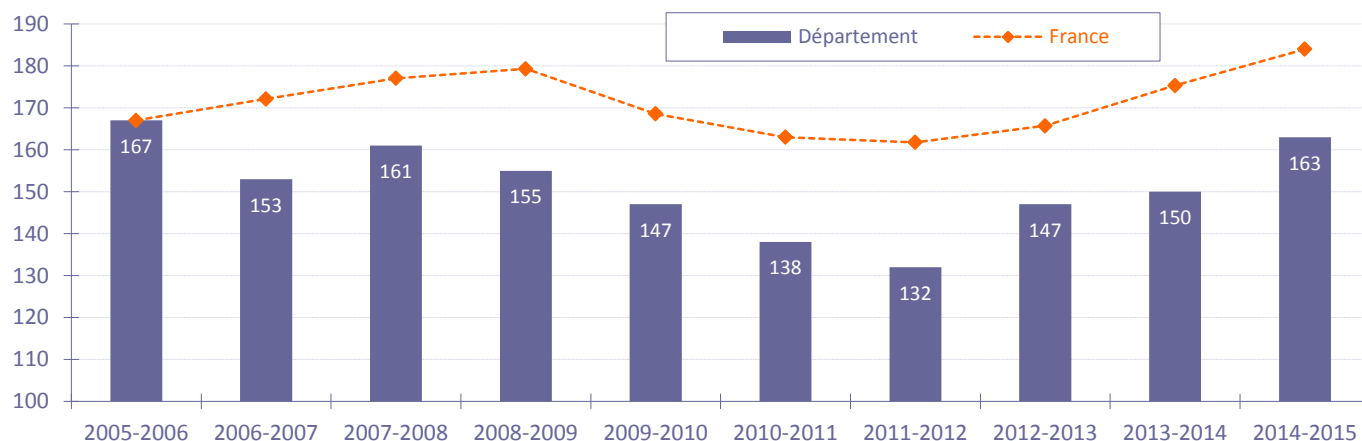
Ces déclarations permettent de voir comment ces nouvelles associations se répartissent dans les différents arrondissements du département. A elle seule, la préfecture d'Aurillac enregistre 58% des créations.



Source : Journal officiel Associations.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2005-2006.

Le rythme des créations dans le département est en retrait par rapport à celui qui est observé au plan national. Toutefois, la progression enregistrée au cours de trois dernières années est forte et comparable.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition sur 100%, des créations selon les principaux thèmes, dans un objectif de comparaison au national (1)	Département (sur 10 ans)	France (sur 10 ans)
Culture	22,3	28,3
Sport	21,3	17,8
Loisirs	22,3	17,7
Social	9,7	12,9
Santé	4,0	4,9
Education, formation	2,7	6,3
Economie	12,2	7,9
Environnement	5,5	4,2
Total	100,0	100,0

(1) Outre ces principaux thèmes, ne sont pas repris ici une quarantaine de rubriques qui, ensemble, représentent environ 20% du total des créations.

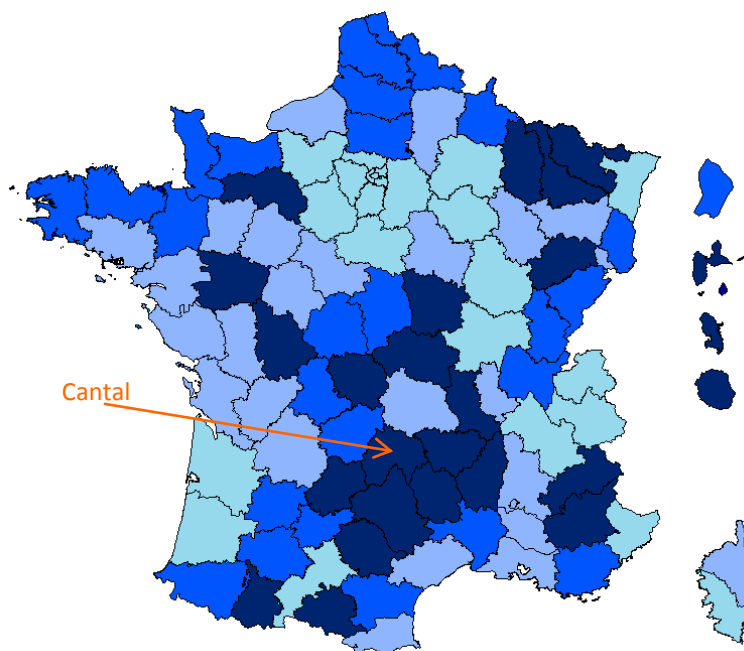
Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

Les créations sont, dans le département, proportionnellement plus nombreuses, dans le sport, les loisirs, l'économie et l'environnement.

Source : Journal officiel Associations. Traitements R&S

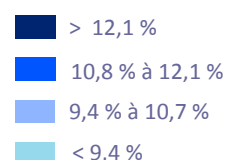
Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **480** associations emploient des salariés. Presque la moitié d'entre elles, soit 47%, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également à leurs côtés, 28 associations comportant plus de 50 salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui 18% de l'emploi de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,7%.



Sources relatives à l'emploi :
Données 2014. ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Départementale	Nationale
Enseignement	6,7	12,0
Sport	3,1	4,5
Santé	1,3	7,2
Social	70,9	50,2
Loisirs	0,6	1,3
Culture	0,7	3,3
Autres activités ⁽¹⁾	9,5	11,0
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	7,2	10,5
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **5 810** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement bien plus nombreux dans le secteur social qu'au plan national, et nettement moins présents dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de la culture.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Zoom sur le secteur social

Plus de 70% des emplois associatifs relèvent ici du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

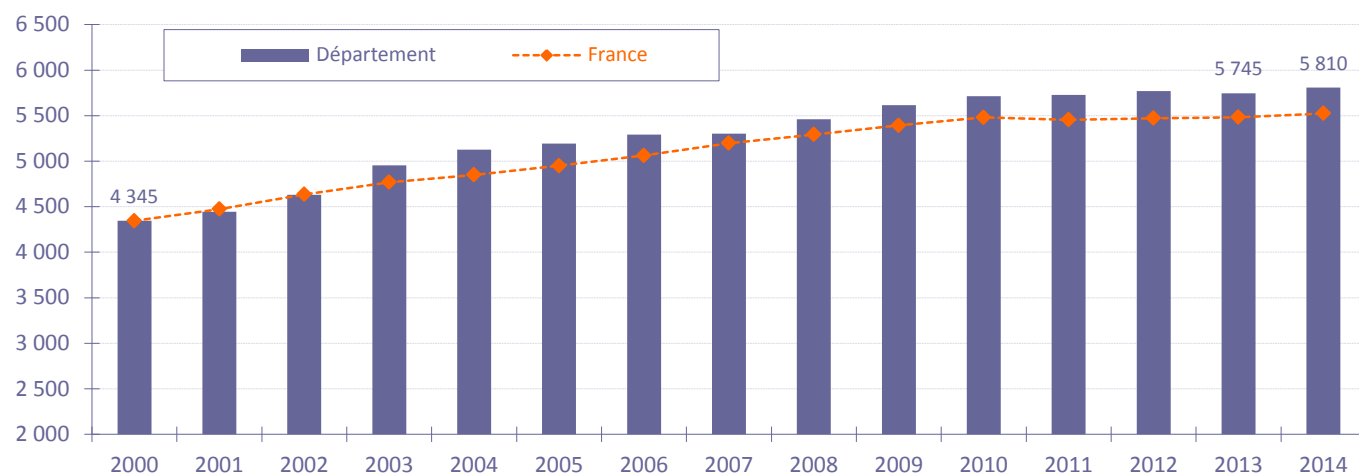
Par rapport au cadre national, l'hébergement médicalisé et l'hébergement social sont plus développés dans le Cantal.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Départementale	Nationale
Hébergement médicalisé	19,2	9,9
Hébergement social	12,8	9,7
Aide à domicile	10,8	10,0
Accueil de personnes âgées	0,4	0,5
Aide par le travail	6,6	7,7
Accueil de jeunes enfants	0,8	2,2
Accueil d'enfants handicapés	0,3	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,9	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	19,2	8,2
Rappel de l'ensemble du secteur social	70,9	50,2

Un secteur créateur d'emplois, au plan national et dans le département

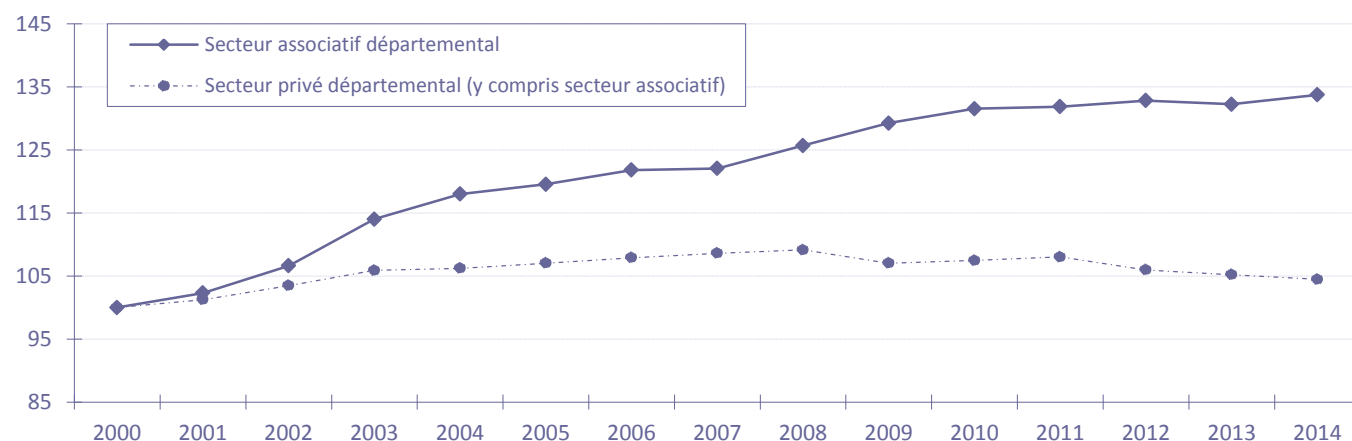
Entre l'année 2000 et l'année 2014, le secteur associatif du département a créé **1 460** emplois, comme le montre le graphique suivant, dans lequel la courbe nationale a été reconstituée en tendance, à partir de l'année 2000, pour être comparée à l'histogramme du département.



Entre 2003 et 2006, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme plus soutenu que celui qui est observé au plan national. Ce fut de nouveau le cas en 2009 et 2010.

Une croissance plus soutenue que l'ensemble du secteur privé

Au cours de cette période d'une quinzaine d'années, la croissance du secteur associatif a été nettement plus soutenue que dans l'ensemble du secteur privé de ce département.



www.associations.gouv.fr

- **Vos démarches :**
www.associations.gouv.fr/190-vos-demarches.html
- **Les centres de ressources proches de chez vous :**
www.associations.gouv.fr/30-les-centres-de-ressources.html
- **Des références bibliographiques :** *Le paysage associatif français*. V. Tchernonog - Juris éditions 2013. *Le bilan de la vie associative 2012-2014*, Haut Conseil à la vie associative. *Le guide 2015 du bénévolat...*

Les associations en France aujourd'hui

- Plus d'un million d'associations en activité
- Plus de 70 000 créations chaque année
- Deux tiers des Français en lien avec une association, comme adhérents, comme bénévoles ou bien comme donateurs.
- Plus d'1,8 million de salariés dans les associations dont près de 90 000 relèvent de la Mutualité Sociale Agricole. Un secteur en développement, avec 390 000 emplois nouveaux depuis 2000.